

## LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

## PLENIERES DES 17, 18 & 30 juin 2020

Le CESER s'est exprimé sur le Ségur de la santé, cette grande opération de communication gouvernementale, alors que la porte est totalement fermée à toute véritable négociation collective avec les organisations syndicales de la santé.

A cette occasion, a été adoptée une expression sur le Ségur par le CESER. En pleine pandémie de covid19, toutes les carences en matière de politique de santé publique pointées et dénoncées par la CGT depuis fort longtemps, préexistantes au confinement, se sont trouvées décuplées sur la période.

La CGT a fortement contribué à obtenir une expression offensive et largement consacrée à ce qui constitue un des angles morts des politiques publiques, à savoir les rémunérations et conditions de travail des personnels de santé, en premier lieu hospitaliers, mais pas seulement. Personnels exploités et malmenés, tout autant que les services dans lesquels ils, et surtout elles, travaillent. Le tout

sur fond de réformes incessantes telles que regroupements forcés d'établissements, tarification à l'acte, suppressions de postes et de lits, marchandisation du médicament sous contrôle des lobbies et industries pharmaceutiques...

Toutes les occasions sont bonnes à prendre pour porter également, nos revendications en matière de sécurité sociale, principale financeuse des soins, en rappelant notre perspective du 100 % Sécu et notre revendication de remettre en cause les larges exonérations de cotisations sociales patronales qui conduisent à assécher ses ressources.

La CGT, si elle ne perd pas une occasion de s'exprimer partout où elle le peut, n'oublie pas pour autant que l'élément déterminant et propre à faire basculer la tendance sera la mobilisation.

Et elle sera bien nécessaire cette mobilisation. Car après la journée du 16 juin à l'appel des organisations de la CGT, bien d'autres sujets seront sources de préoccupations dans les semaines qui vont venir. Et une fois écoulée la période d'unité nationale dont a profité et qu'a entretenu le gouvernement dans le contexte Covid-19, les vieilles rengaines et recettes périmées seront remises

sur l'ouvrage par celui-ci et le patronat. Parmi elles, toutes les mesures de dérogations au code du travail imposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et qui auraient vocation à se prolonger dans le temps bien au-delà du mois de juillet), comme si la dégradation de la condition salariale fut de nature à faire reculer la pandémie... Toute une série de mesures qui, si elles semblent désordonnées et irréfléchies, sont au contraire d'une grande cohérence : faire payer la facture de la crise (celle du capitalisme ou la crise sanitaire) aux salariés, en exonérant totalement le patronat de ses responsabilités.

Nous vous souhaitons un bel été de congés bien mérités, et un retour rapide dans les luttes de rentrée.



Mathieu  
Le Roch

# aire

# SOMM

## PLÉNIÈRE DES 17 & 18 JUIN 2020

### ÉLECTION

Élection de notre camarade Cecile SAEZ-PAYENCET du groupe CGT au bureau

### MÉTROPOLISATION

Rapport métropolisation sur le thème « métropolisation, la concentration est-elle vertueuse en matière de développement économique »

### ORIENTATION

Rapport orientation tout au long de la vie

## PLÉNIÈRE DU 30 JUIN 2020

### FINANCES

Comptes administratifs et budget supplémentaire

### CONSTRUCTION DURABLE

Feuille de route

### QUALIFICATION ET EMPLOI

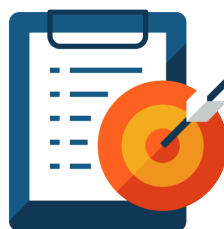
Évaluation « parcours d'accès à la qualification et l'emploi »

### ÉDUCATION

Démocratie scolaire et lutte contre le harcèlement scolaire

### EAU-INDUSTRIE

Règlement d'intervention eau-industrie



## ÉLECTION

*Élection de notre camarade Cécile SAEZ-PAYENCET du groupe CGT au bureau*

Notre camarade Valérie FREMONT, qui siégeait pour la CGT au bureau du Ceser et comme rapporteur de la commission économie s'est engagée dans une formation qualifiante de long cours. Elle a demandé donc à être remplacée durant cette période sur ce poste. Après réflexion et accord avec le comité régional CGT NA, le groupe CGT a proposé la candidature de notre camarade Cécile SAEZ-PAYENCET. Cette candidature était soutenue unanimement par le collège syndical. Cécile a donc été élue par l'assemblée plénière du 17 juin au poste occupée jusque là par Valérie. Félicitations à Cécile.

## MÉTROPOLISATION

*Rapport métropolisation sur le thème « métropolisation, la concentration est-elle vertueuse en matière de développement économique »*

Le Ceser était saisi par le conseil régional sur le thème « métropolisation, la concentration est-elle vertueuse en matière de développement économique ». La réflexion qui a traversé tous les travaux et qui a été mise au devant de la scène à l'évidence est qu'il n'y a pas de « ruissèlement » systématique Métropolitain vers les territoires. Bien au contraire, on constate une inégalité de développement entre territoires. La tendance à la concentration des emplois sur la métropole est une réalité. D'autres territoires ont une dynamique de développement intéressante liée à leur histoire, leur culture, leurs atouts (Pays-Basque, Charente-maritime/ la Rochelle, pays Niortais, par exemple). D'autres par contre sont en phase de décrochage économique, démographique et concentrent des difficultés sociales. Et au cœur même de la métropole, les inégalités sociales sont extrêmement prégnantes en particulier sur Bordeaux qui a un fort taux de pauvreté. Ce rapport a le mérite d'indiquer que l'heure est à revisiter ce modèle de développement et travailler à une conception plus équilibrée, plus coopérative, plus solidaire. De ce point de vue, la CGT a été à l'origine de plusieurs préconisations en faveur d'une nouvelle politique d'aménagement des territoires audacieuse, plutôt que le laisser-faire du « marché ». En effet, l'aménagement des territoires est le grand absent des politiques publiques, ces préconisations portent sur l'investissement dans les services publics et la responsabilité de l'État en la matière, l'investissement massif sur le réseau de transports publics, ferroviaire en particulier ; le transport de marchandises par feroutage, la résorption de la fracture numérique,...

Enfin, la CGT a aussi insisté sur le fait que la démocratie, en particulier la démocratie sociale, était la grande absente des processus de réforme et d'évolution des territoires. Elle a formulé des propositions qui ont été retenues pour l'essentiel, comme la nécessité d'évaluer la loi NOTRe, la mise en place d'outils de démocratie sociale.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire le rapport](#)

## ORIENTATION

### *Rapport orientation tout au long de la vie*

Faute de pouvoir réaliser ses ambitions de pilote des formations, le conseil régional a investi l'information sur l'orientation. Il s'agit d'une maigre contrepartie concédée aux régions par l'État, suite à la loi du 5 septembre 2018, intitulée "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". Dans ces circonstances, la commission "Emploi et formation" du CESER NA s'est autosaisie de ce thème et vient de rendre son rapport "Orientation tout au long de la vie".

D'une part, l'orientation devra permettre à chaque jeune de choisir le métier qu'elle ou il exercera tout ou partie de sa vie professionnelle. D'autre part, l'orientation doit être un outil pour tous qui aide à changer de profession, voire de vie.

L'Orientation Tout au Long de la Vie s'apparente à une combinaison d'outils, de structures, de rencontres, de réseaux permettant une navigation au sein d'un espace de plus en plus ouvert.

Le rapport préconise la création dans chaque territoire, d'un Conseil Local de Coordination sur l'Orientation Tout au Long de la Vie qui constituerait un espace de discussion à la fois sur les besoins de l'économie locale, ceux des individus et les freins éventuels.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire le rapport](#)

## FINANCES

### *Comptes administratifs et budget supplémentaire*

Le compte administratif 2019 et le budget supplémentaire pour 2020 ont été présentés à l'assemblée du CESER.

La CGT dans son expression a rappelé une fois de plus qu'il ne pouvait pas y avoir de politique d'austérité avec des dotations d'État en constantes diminutions et des politiques d'investissement à la hauteur des enjeux pour la région NA.

Notre région NA se distingue en allant au-delà même des termes du contrat financier État/Région en faisant le choix de limiter encore plus les dépenses de fonctionnement. Le recours à l'emprunt pour l'investissement est toujours présenté comme ambitieux dans sa prévision budgétaire. Et pourtant, sa réalisation diminue d'année en année. Ainsi pour l'année 2019, 650 M€ étaient prévus, mais seulement 150 M€ ont été réalisés. Les questions donc restent posées sur ce faible niveau de réalisation de l'emprunt, au regard des immenses besoins en investissement pour préparer l'avenir (lycées, formation, transports publics, feroutage, transition énergétique,...).

Comme nous le montre la crise que nous vivons, la région a un rôle primordial à jouer pour répondre aux besoins d'utilité publique et sociale des populations sur l'ensemble du territoire. Et notamment, en mettant des moyens conséquents et garantis allant bien au-delà de ce qui a été fait jusqu'ici. Comme nous l'avons rappelé il est impensable et impossible d'envisager l'avenir sur la base de « budgets récessifs ». Le groupe CGT a indiqué que la priorité des priorités était d'éviter que des milliers de salariés, de jeunes ne soient poussés vers le chômage, la précarité, la pauvreté. Elle a proposé qu'en région NA l'audace soit au rendez-vous au travers de l'expérimentation d'un dispositif de « sécurité sociale professionnelle ».

Enfin, un futur budget supplémentaire « relance et transition » devrait être présenté à l'automne. Le groupe CGT sera attentif à ce que toute intervention financière du conseil régional, soit conditionnée au maintien des emplois, à ce que les investissements soient non seulement à la hauteur, mais aussi sélectifs vers la réponse aux besoins d'utilité sociale et environnementale.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis sur le CA](#)

[Lire l'avis sur le BS](#)



## CONSTRUCTION DURABLE

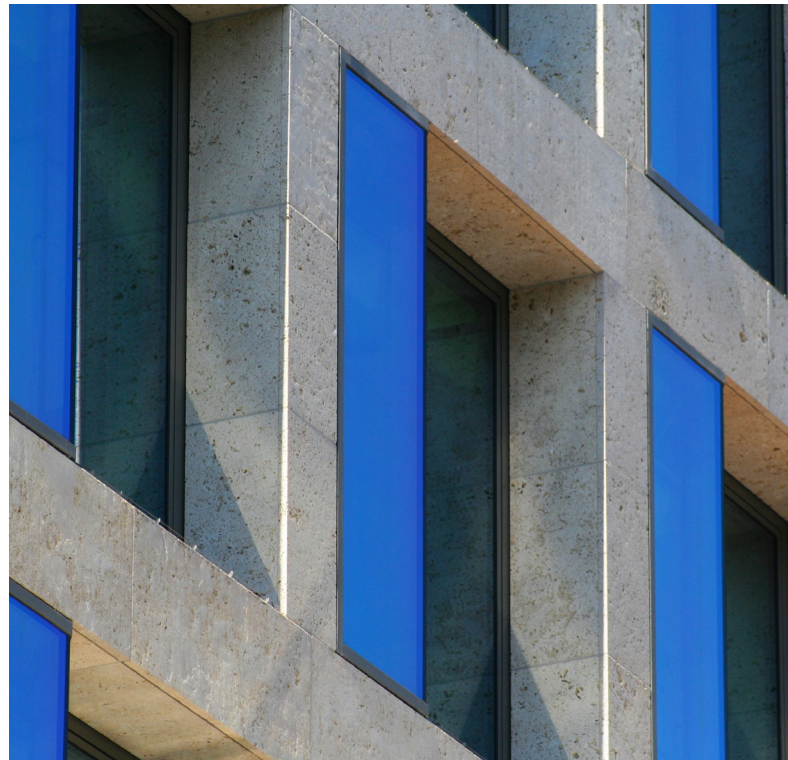
### Feuille de route

La région a présenté une feuille de route « construction durable ». L'avis du CESER est extrêmement critique au point de préconiser au conseil régional de la revisiter. En effet, elle ne contient ni volet, ni ambition sociale dans une filière où les conditions de travail sont extrêmement difficiles, l'accidentologie, les maladies professionnelles très nombreuses. Une filière où la précarité, la rotation du personnel, le travail dissimulé sont aussi très présents. Cette feuille de route n'aborde pas l'enjeu de la structuration de la filière minée par le dumping social, la sous-traitance en cascade, dominée par les grands donneurs d'ordre du BTP. De plus, alors que la DGCRF a publié un rapport accablant sur les fraudes à la rénovation énergétique, les associations d'utilisateurs ne sont pas associées. Enfin, il est aussi à regretter l'absence de réflexion sur le contenu et le sens de la commande publique (les collectivités locales représentent 75 % de l'investissement public) pour qu'elle soit plus fondée sur des critères sociaux et environnementaux exigeants.

La CGT a voté cet avis qui reprend pour l'essentiel ses réflexions et propositions de la CGT.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)



## QUALIFICATION ET EMPLOI

### Évaluation « parcours d'accès à la qualification et l'emploi »

Cet avis du CESER portait sur les conclusions de l'évaluation conduite par la CEPP (commission d'évaluation des politiques publiques) sur le « parcours d'accès à la qualification et à l'emploi ». L'évaluation a montré de façon très paradoxale que dès lors que l'accès à la qualification leur est possible, les jeunes et les demandeurs d'emploi la valorisent y compris dans leur insertion professionnelle. Mais l'évaluation a aussi pointé une critique assez forte sur les politiques régionales et des autres acteurs (État,...) qui rendent l'accès à la formation qualifiante peu lisible, peu accessible aux demandeurs d'emploi, en particulier les plus décrochés, les plus éloignés de l'emploi. C'est un véritable paradoxe que de voir les publics qui ont le plus besoin de qualification avoir peu recours aux dispositifs publics. La CGT dans son intervention a revendiqué sa conception d'un droit effectif à la qualification inscrit dans un parcours de sécurité sociale professionnelle pour tous. Elle a partagé les principales préconisations de l'évaluation en particulier celle qui demande au conseil régional de jouer son rôle de chef de file sur une de ses compétences majeures.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)

## ÉDUCATION

### *Démocratie scolaire et lutte contre le harcèlement scolaire*

Ces deux délibérations ont fait l'objet d'un débat très intéressant. En particulier la question du harcèlement scolaire qui préoccupe les jeunes, les parents, la communauté éducative. Bien sûr, pour combattre le harcèlement scolaire, l'éducation et la prévention sont déterminants. Tous ceux qui participent de près ou de loin à la « communauté éducative » doivent être associés à la démarche préventive de signalement. Plus largement, c'est la place des adultes (professeurs, surveillants,

médecine scolaire, personnels administratifs, de restauration ou d'entretien) au lycée, au collège qui est essentielle. Ils doivent être suffisamment nombreux, formés.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)



## EAU-INDUSTRIE

### *Règlement d'intervention eau-industrie*

L'avenir de la Terre passe par la maîtrise du cycle de l'eau, l'eau et son assainissement sont un bien fondamental qui doit être protégé, voilà pourquoi la CGT a toujours milité pour une gestion publique de celle-ci avec des propositions concrètes...

Le conseil régional réfléchit dans un cadre environnemental, à l'aide financière qu'il peut apporter aux industriels de notre région car la mise aux normes et le respect de la réglementation européenne amènent des coûts financiers toujours plus importants. La pollution de plus en plus conséquente oblige le recours à de nouveaux procédés. Les moyens financiers alloués à la part assainissement doivent être à la hauteur des enjeux. La préservation de la ressource est essentielle. Il n'y a plus d'eau douce produite naturellement sur terre depuis sa création et il est estimé que l'eau consommé aujourd'hui a déjà été consommée et recyclée environ dix fois.

Toutefois la CGT pense que l'obligation doit être faite aux industriels de favoriser le traitement des pollutions produites par eux, dès lors qu'il existe un moyen de dépollution, plutôt que la rétention de ces pollutions. Inutile d'instaurer par des subventions complémentaires le principe du pollueur « payé » sans initiative de sa part. C'est pourquoi, la CGT restera attentive au fait que les gros industriels doivent investir en grande partie sur ces moyens avec leurs propres ressources et au fait que les aides régionales puissent être attribuées en priorité à des petites structures (comme les scieries par exemple) afin de les aider à s'implanter localement et préserver leurs emplois dans notre tissu économique.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)





[www.cgt-na.fr](http://www.cgt-na.fr)

**Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine**

Siège social  
Bourse du Travail  
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Antenne de Limoges  
Maison du Peuple  
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges